

COMPRENDRE LES CAUSES DE LA VIOLENCE

QUELS SONT CERTAINS DES FACTEURS HISTORIQUES QUI ONT CONTRIBUÉ AUX CAUSES DE LA VIOLENCE?

De nombreux facteurs historiques ont nuit aux collectivités autochtones, notamment :

- la colonisation;
- le racisme;
- l'isolement;
- les pensionnats.

Ces facteurs ont tous nuit profondément aux collectivités autochtones, entraînant la perte de la langue et de la culture, l'aliénation, la pauvreté, le chômage et la perte des connaissances, des valeurs et des compétences traditionnelles, y compris les compétences parentales. Les enfants autochtones qui ont été forcés à fréquenter un pensionnat, par exemple, ont systématiquement été privés des valeurs et des avantages que présentent la famille, la culture et la langue.

Les collectivités autochtones sont aux prises avec les répercussions de ces facteurs historiques depuis de nombreuses décennies. Les répercussions incessantes de ces obstacles systémiques ont fait naître d'autres problèmes ainsi que des conditions négatives dans les collectivités autochtones. Ces conditions ont abouti à des taux élevés :

- d'intoxication;
- de suicide;
- de grossesse durant l'adolescence;
- d'abandon scolaire et de faible alphabétisation;
- d'incarcération;
- de dévalorisation;
- de problèmes de santé et de désespoir

Ces conditions ont aussi contribué :

- aux taux élevés de violence dans les relations interpersonnelles;
- aux taux élevés de violence et de négligence à l'égard des enfants;
- aux taux élevés de violence familiale, en particulier à l'endroit des femmes.

POUR S'ATTAQUER À LA VIOLENCE FAMILIALE, IL FAUT COMPRENDRE SES CAUSES PROFONDES, RECONNAÎTRE L'INTERDÉPENDANCE DES DIFFÉRENTES FORMES DE VIOLENCE ET CHERCHER DES SOLUTIONS HOLISTIQUES. PERSONNE NE PEUT PAS RELEVER LES DÉFIS D'AUJOURD'HUI SANS COMPRENDRE LE PASSÉ ET CRÉER UNE NOUVELLE VISION DE L'AVENIR.



Les collectivités autochtones ont par conséquent des défis à relever, entre autres :

- favoriser la guérison personnelle, familiale et collective;
- éliminer la pauvreté;
- promouvoir le développement économique;
- assurer des logements et un transport adéquats;
- améliorer l'éducation;
- accroître les possibilités d'emploi;
- préserver la culture et la langue;
- favoriser les traditions et la spiritualité.

SAVIEZ-VOUS QUE ...

- ✱ Les femmes des Premières Nations et les femmes inuit en particulier connaissent des taux de violence familiale plus élevés que les femmes non autochtones. En 2004, des études ont démontré que les femmes autochtones sont trois fois et demie plus susceptibles de subir une forme quelconque de violence conjugale que les femmes non autochtones (Statistique Canada, Juristat, no 85-002-XIF au catalogue, vol. 26, no 3).
- ✱ Parmi les femmes autochtones qui ont fait face à la violence familiale, 87 % étaient victimes de sévices et 57 % étaient victimes d'agression sexuelle (Santé Canada).
- ✱ Parmi la population autochtone, 21 % des gens ont mentionné qu'ils avaient été victimes de la violence d'un actuel ou ancien conjoint au cours des cinq dernières années, comparativement à 6 % chez la population non autochtone (Statistique Canada, *Juristat*, no 85-002-XIF au catalogue, vol. 26, no 3).
- ✱ Près de la moitié des victimes autochtones de violence conjugale ont subi de la part d'un actuel ou ancien partenaire des actes de violence susceptibles de mettre la vie en danger, comparativement à 31 % des victimes non autochtones de violence conjugale (Cercle national autochtone contre la violence familiale).



RESSOURCES:

Cercle national autochtone contre la violence familiale (www.nacafv.ca) – En tant qu'organisme, le CNACVF s'appuie sur un processus de consultation qui reconnaît la nécessité de s'inspirer des connaissances autochtones pour fournir aux populations autochtones des services efficaces d'intervention et de prévention de la violence familiale. Il a pour objectif de servir de centre national d'information recueillie sur le terrain pour de nombreux intervenants, d'élaborer des normes et des programmes de formation et d'assurer le suivi des projets se rapportant à la violence familiale chez les Autochtones.

CNACVF

396, rue Cooper, local 301
Ottawa (Ontario) K2P 2H7
Tél. : 613-236-1844
Télé. : 613-236-8057

Fondation autochtone de guérison (www.fadg.ca) – Cet organisme a pour mission d'appuyer les peuples autochtones et de les encourager à concevoir et à renforcer des processus de guérison viables qui s'attaquent aux répercussions des sévices et de la violence sexuelle subis dans les pensionnats, y compris les répercussions intergénérationnelles. La Fondation compte à son actif plusieurs publications, y compris les documents de la Collection recherche, qui examinent les répercussions des pensionnats sur les Autochtones, leur famille et leur collectivité.

Fondation autochtone de guérison

75, rue Albert, local 801
Ottawa (Ontario) K1P 5E7
Tél. : 613-237-4441
Télé. : 613-237-4442
Numéro sans frais : 888-725-8886

La violence familiale chez les Autochtones au Canada (www.fadg.ca/publications/collection-recherche) – Rédigé par Michael Bopp, Judie Bopp et Phil Lane – Collection recherche de la Fondation autochtone de guérison (voir plus haut).

Les guerriers-soignants : Comprendre les difficultés et la guérison des hommes des Premières Nations – Un guide ressource (www.fadg.ca/publications/collection-recherche) – Rédigé par W.J. (Bill) Mussell – Collection recherche de la Fondation autochtone de guérison (voir plus haut).

Guide de ressources en matière de violence familiale à l'intention des communautés autochtones (www.phac-aspc.gc.ca/ncfv-cnivf/violencefamiliae/html/fvaborres_f.html) – Rédigé par David McTimoney pour Santé Canada et Affaires indiennes et du Nord Canada, ce guide est disponible auprès du Centre national d'information sur la violence dans la famille.

Que sont les enfants devenus? Guérir l'héritage des écoles résidentielles (www.lesenfantsderenns.ca/fr/home.html) – Ce site Web tente de donner une voix aux nombreux garçons et filles autochtones qui ont séjourné dans les pensionnats du Canada entre 1831 et 1990 et dont l'histoire n'a jamais été dévoilée. Il a pour but de contribuer à la guérison de ceux et celles qui ont été marqués par leurs expériences et de faciliter la compréhension des personnes autochtones et non-autochtones.

The Legacy of Hope Foundation

75, rue Albert, local 801
Ottawa (Ontario) K1P 5E7
Tél. : 613-237-4806
Télé. : 613-237-4442
Numéro sans frais : 888-725-8886

Initiative « Sœurs dans l'âme » de l'Association des femmes autochtones du Canada (www.nwac-hq.org) – L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) a lancé la campagne nationale « Sœurs dans l'âme » (www.sistersinspirit.ca/index.php?language=french) en mars 2004 afin de conscientiser le public à la violence contre les femmes autochtones, qui atteint des taux alarmants au Canada. L'AFAC croit que nous sommes devant une situation urgente en ce qui concerne la sécurité des femmes autochtones au Canada.

Association des femmes autochtones du Canada (AFAC)

1292, rue Wellington Ouest
Ottawa (Ontario) K1Y 3A9
Tél. : 613-722-3033
Numéro sans frais : 800-461-4043
Télé. : 613-722-7687

Surviving the Past (www.survivingthepast.ca) – Ce site Web se penche sur l'histoire et sur la nature des mauvais traitements subis par les enfants en établissement. Il montre comment les survivants divulguent les mauvais traitements et reconquièrent leur dignité dans leur vie et dans leur collectivité. Pour les besoins du site Web, les mauvais traitements des enfants en établissement désignent les mauvais traitements infligés à un enfant vivant dans un établissement au Canada. Le site offre de nombreuses ressources portant sur les séquelles et les répercussions des pensionnats.





WWW.LESENTIERSDELAGUERISON.CA